



## Retraité·e·s, mais pas résigné·e·s !

Le 13 janvier dernier, au siège du Conseil économique social et environnemental, à Paris, près de 300 retraités ont écouté les arguments puis échangé lors du colloque organisé par « le groupe des 9 » organisations syndicales et associations de retraités. Un message fort envoyé au gouvernement pour une véritable reconnaissance des 16 millions de retraités. Et, bien sûr, pour la revalorisation immédiate de toutes les retraites.

Ce colloque a été à la hauteur d'enjeux économiques, sociaux et politiques considérables, au regard de la situation des 15,6 millions de retraités actuels où trois voire quatre générations se côtoient, et de la révolution démographique à venir puisqu'à l'horizon 2030/2050 où un tiers de la population aura plus de 65 ans.

Les deux tables rondes sur la place des retraités dans la société et le pouvoir d'achat des retraité·e·s, avaient pour objet d'enrichir les réflexions autour de l'avancée en âge et de donner une résonance aux revendications portées par les neuf organisations de retraités sur des sujets qui préoccupent tous les retraités et qui constituent des enjeux majeurs. Les débats politiques qui animent cette période préélectorale montrent en effet combien les questions portant sur la perte du pouvoir d'achat des retraites et des pensions, les insuffisances de la prise en charge de la perte d'autonomie, restent des sujets négligés pour ne pas dire tabous. Les instances créées par les réformes tendent à faire disparaître ou à noyer les organisations syndicales de retraités dans des structures larges et fourre-tout, cela prive les 16 millions de retraités de toute instance où seraient abordés les problèmes spécifiques des retraités, notamment leur niveau de vie, et discutées les propositions portées par leurs organisations.

Didier Hotte (UCR-FO) a ouvert les débats et présenté les deux axes du colloque. Il donnait le ton en rappelant le titre d'un article d'un quotidien du soir en 2011 « *Vieux, privilégiés, égoïstes* » qui « *défendent leurs acquis en sacrifiant les jeunes* ». C'est cela qu'il s'agit de déconstruire, pour donner un avenir à toutes et à tous dans la société, en dénonçant le piège de la « *fracture générationnelle* ». Pour le ministère, on est considéré comme « *nanti au-dessus de 1 200 euros de retraite* » alors que 10 % des retraité·e·s sont en dessous du seuil de pauvreté. C'est toujours le même objectif : attiser les oppositions entre les générations et dresser les intérêts des uns contre ceux des autres.

Michel Scheidt journaliste à *Vie Nouvelle* a animé les débats.

### Première table ronde : la place des personnes retraitées dans notre société

Bernard Ennuyer, sociologue spécialiste des questions du vieillissement, auteur de nombreux ouvrages sur ce sujet, souligne d'entrée que, pour lui, la loi ASV (loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015) dans son ensemble, et la mise en place d'un Haut conseil de l'âge en particulier, stigmatisent les personnes dites « âgées » et que les seules mesures intéressantes dans cette loi, celles qui concernent l'accompagnement des personnes « âgées » les plus fragiles, sont dramatiquement sous financées.

La France compte environ 16 millions de retraité·e·s (à peu près 8 millions d'hommes et 8 millions de femmes), qui ne forment pas un groupe social homogène tant par les différences de genre, de statut social, de territoires et de générations entre autres. Ainsi, à 60 ans, âge moyen approximatif de départ en retraite aujourd'hui, l'espérance de vie est de 22 ans pour un homme et de 28 ans pour une femme. Si le niveau de vie moyen des personnes de 65 ans et plus est globalement égal à celui de la population globale (COR, Octobre 2016), cette moyenne cache de grandes disparités. En effet si la retraite moyenne mensuelle était en 2014, en France, de 1 322 euros brut, les retraites moyennes s'élevaient à 1 007 euros brut pour une femme contre 1 660 euros pour un homme (source Drees 2016).

Il y a donc une extrême diversité dans le monde des retraité·e·s : « *on vieillit comme on a vécu !* » souligne le sociologue : « *ceux qui ont souffert au travail vont mal vieillir. Ceux qui ont eu de meilleures conditions de travail vont bien mieux vieillir : un cadre vit toujours aujourd'hui en moyenne près de 10 ans de plus en bonne santé qu'un ouvrier* ». Les inégalités sociales entre les personnes en emploi se reproduisent et s'accroissent même encore à la retraite.

Il montre combien le système dominant, notamment à travers la loi ASV nie la reconnaissance de la qualité de « retraité » pour privilégier un statut biologique, celui de « personne âgée » (tous les 60 ans et plus ... sont qualifiés de « personnes âgées » dans cette loi !) à laquelle sont associées des images défavorables et stigmatisantes « d'oubliés » ou « d'inutiles » et plus encore de charge pour le reste de la société, notamment d'être une source importante et croissante de dépenses de santé par exemple, ce qui est faux. Ce n'est pas le vieillissement démographique qui aggrave les coûts de la santé, c'est par exemple l'usage abusif des technologies (IRM, scanners répétés, voir article de l'économiste Brigitte Dormont, *Esprit*, juillet 2010).

**Certains sociologues et certains économistes cherchent à diviser les générations**, en opposant « les jeunes » et « les vieux ». En vérité, il y a plus d'inégalités « à l'intérieur des retraité·e·s » eux-mêmes qu'entre les retraité·e·s et les actifs, de même qu'il y a beaucoup d'inégalités « à l'intérieur des actifs » (voir *Génération*, numéro spécial de la revue Alternatives économiques, avril 2010).

**Il faut donc travailler à renforcer le statut social du retraité.** En 2017, la retraite n'est plus une faveur comme l'était la retraite accordée aux marins du Roi par Colbert, en 1673..., mais un droit. La retraite, c'est d'abord un contrat social négocié depuis 1945, entre tous les citoyens, contrat qui doit perdurer pour les nouvelles générations, nos enfants, nos petits-enfants, etc.

**Pour Henri Chevé, militant CGT qui a contribué à faire émerger le concept d'une société pour tous les âges**, il faut combattre le discours assimilant la hausse de l'espérance de la durée de vie à une catastrophe pour l'économie. Bien au contraire, vivre vingt ans de plus accroît l'expérience acquise, participe à l'élévation générale des connaissances initiales, et devrait transformer et améliorer considérablement la condition humaine. Encore faut-il que toute la société prenne conscience de cette transformation culturelle en marche qui est totalement inédite dans l'histoire des sociétés. Pour que cette transformation démographique génère le progrès social, il est nécessaire de jeter un nouveau regard sur l'ensemble de la vie en intégrant la période de retraite comme un complément nécessaire aux périodes d'apprentissage et de travail. Ceci passe sans doute par une définition nouvelle et une réelle visibilité des retraités.

Cela ne se fera pas sans combat, mais soyons sûrs d'une chose, ce combat-là ne sera gagné que s'il est conduit par l'ensemble des salariés, ceux au travail, retraités de demain, et ceux déjà en retraite. Tel est le défi auquel nous sommes confrontés : Rassembler !

**Les retraités sont une vraie richesse pour la société toute entière**, beaucoup d'entre eux sont bénévoles dans le monde associatif, ils contribuent à la richesse nationale en remettant en circulation leurs revenus et leur expérience en direction des plus jeunes. Ainsi l'aide au maintien à domicile de parents âgés est assurée à 80 % par l'environnement familial des personnes âgées en difficulté et notamment par les femmes (source Drees 2011)

**En conclusion, les retraités doivent être considérés comme des citoyens à part entière ce qui est loin d'être le cas pour nombre d'entre eux et donc l'objet du combat à continuer !**

(Sur tous ces sujets, voir le livre de Pierre Etienne Girardot et Yann Song, *les retraités, oubliés et inutiles ?* aux Presses des Mines à Paris, en 2015)

**Maud Giloux (UNIR CFE-CGC) a dénoncé la disparition progressive des « retraité·e·s » dans les politiques publiques**, qui ne parlent plus, désormais, que de « personnes âgées ». Elle a illustré ses propos à partir de l'exemple de la récente loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) qui n'emploie que 5 fois le terme « retraité·e·s » mais des centaines de fois celui de « personnes âgées ». Les retraités étaient visiblement représentés en tant que tels aussi bien au niveau national : le Comité national des retraités et des personnes âgées (CNRPA) et au niveau départemental : les Comités départementaux des retraités et des personnes âgées. Si on les retrouve dans les nouvelles organisations du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) et des Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), on ne les retrouve nommément que dans des collèges, en infériorité numérique par rapport à l'arrivée de nouvelles structures et de nouveaux membres.

**Devenus personnes âgées, ils deviennent des personnes génératrices de coûts et non plus des acteurs de la vie publique** dans les associations, les aidants et la grand-parentalité. Ils n'ont plus la possibilité de se faire entendre et être une véritable force de propositions. La loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) a modifié les instances et diminué la représentativité des organisations syndicales. « *On continue à voir les retraités par le seul prisme du vieillissement et de la dépendance. Les retraités et leurs organisations représentatives sont exclus de la conférence des financeurs* », alors qu'ils financent la loi par le biais de la CASA, lorsqu'ils sont imposables.

**La bataille idéologique est forte. Les clichés présentant les retraités comme des nantis ont la vie dure.** Or, avec une retraite médiane autour de 1 200 €, la réalité est bien différente pour la masse des retraités.

## **Entendu dans la salle :**

- **Michel Salingue (FGR-FP)** : la grande question c'est le statut social du retraité, qui n'est pas un statut biologique.
- **Bernadette Groison (FSU)** : il n'y a pas de rapport de forces entre les générations. La question pour tous, actifs et retraités, est bien « comment on vit ? ». Quelles politiques publiques, quels services publics ? Une exigence : agir ensemble actifs et retraités pour exister vraiment à tous les âges et mieux vivre au quotidien.
- **Jean-Pierre Floret (CGT) et Gérard Gourguechon (Solidaires)** : l'opposition jeunes / « vieux » est un piège et tout le monde a intérêt à une société solidaire et de plein-emploi.

- **Daniel Rallet (SNES-FSU)** : il faut s'interroger sur le sentiment des jeunes : « on n'aura pas de retraite ». La retraite c'est le temps de l'émancipation, avec la retraite à 65 ou 67 ans on nous prend nos meilleures années.
- **Jacques Sanchez (LSR)** : tous les retraité·e·s ont droit aux loisirs, aux vacances, aux voyages proches et lointains, à des pratiques physiques et sportives, aux activités culturelles (lecture, théâtre, cinéma, expositions) pour se cultiver toute la vie.

## De très nombreuses interventions ont indiqué des pistes d'action :

- Une « grève » de l'ensemble des retraités montrerait qu'ils sont utiles, car plus rien ne tournerait... ». L'équivalent financier de leur investissement dans le soutien et l'aide à leur famille est estimé à 50 milliards d'euros.
- La retraite est un droit qui peut être financé actuellement et pour les générations futures : c'est un choix de société qui donnerait une retraite décente aux anciens et aux jeunes.
- Les jeunes ne pensent pas que les retraité-e-s sont des privilégiés, selon une enquête.
- Obtenir des droits nouveaux et des lieux de négociations pour les retraités.
- Convaincre les retraités de s'engager encore plus nombreux dans l'action collective (la retraite n'est pas un retrait), développer les initiatives communes avec les salariés (privé et public) et être mieux reconnus dans les grandes confédérations syndicales.

## Deuxième table ronde : le pouvoir d'achat des personnes retraitées

Guillaume Duval, rédacteur en chef du mensuel *Alternatives Economiques*, rappelle le rôle majeur joué par les retraité-e-s dans le fonctionnement de la société : si l'activité « gratuite » des retraité-e-s disparaissait soudainement, il faudrait insuffler énormément d'argent public pour combler tous les vides. Dans bien des domaines, les retraité-e-s pallient les carences des services publics. Medef et gouvernements insistent sur le « coût » des retraité-e-s imposé aux actifs pour éviter de parler des inégalités entre les catégories sociales. Ainsi, les inégalités de patrimoine entre retraité-e-s sont très fortes. Et, pendant le même temps, les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté fortement.

Les réformes successives des retraites sont incohérentes et sont en grande partie la cause du chômage. En effet, le taux d'activité des plus de 55 ans a fortement progressé depuis 15 ans (+ 10 points ce qui n'a pas empêché leur taux de chômage de se multiplier par 3) et, pendant le même temps, le taux d'activité des jeunes, des femmes, des 25 - 49 ans a sensiblement baissé. L'examen sérieux du marché du travail montre qu'il n'y a aucune urgence à repousser encore l'âge de départ en retraite.

Marylène Cahouet, SFR- FSU, évoque la situation des femmes victimes d'une double peine au moment de la retraite. « Les inégalités salariales amplifient les inégalités sur la retraite. Elles ont un niveau de pension inférieur de 40 % à celui des hommes. Sans compter les menaces sur la pension de réversion » et il y a beaucoup plus de femmes retraitées pauvres que d'hommes retraités pauvres.

Elle montre que le système de retraite ne fait pas que reproduire les inégalités professionnelles entre hommes et femmes mais qu'il les amplifie. Les réformes intervenues depuis 1993 ont davantage pénalisé les femmes à cause du mécanisme de la décote (carrières plus courtes et plus précaires, donc moins rémunérées).

La décote contraint de nombreuses femmes à attendre 67 ans pour liquider une pension à taux plein !

Dans la Fonction publique, la suppression de la bonification d'un an/enfant pour les enfants nés après 2004 (mal compensée depuis) va avoir des répercussions terribles. Pour l'avenir, le COR sous-estime ces attaques contre la pension des femmes. La remise en cause des pensions de réversion et de la MDA doit nous inquiéter :

Il souligne que « la stagnation des salaires et l'augmentation de la précarité contribuent mécaniquement à la baisse des pensions » et insiste sur l'impact des réformes : les 60-65 ans au travail ne seront plus disponibles pour les activités bénévoles et les associations – où ils jouent un rôle majeur – mais non plus pour la garde des jeunes enfants, etc. La très forte hausse des taux d'activité des plus de 50 ans empêche... d'inverser la courbe du chômage. Le taux d'activité des 25-49 ans se réduit. Il a souligné le faible montant de la pension moyenne (de l'ordre de 1 320 euros) et alerté sur les conséquences des réformes qui toutes, conduisent à dégrader le niveau des retraites et à baisser le taux de remplacement du salaire. Sur ce dernier point, il a ajouté que l'écart entre le niveau du salaire et celui de la retraite ne se justifie en aucune façon. La baisse du pouvoir d'achat est sensible et le niveau de vie des retraités va se dégrader, d'autant que l'objectif en France est de diminuer la part des retraités dans le PIB... la France arrive en 3<sup>e</sup> position dans l'importance de cette baisse, derrière la Lettonie et le Danemark. Le recours au patrimoine, rêvé par certains, ne peut être une solution. Enfin, concernant l'Allemagne, les réformes initiées par les socio-démocrates vont produire des masses de retraités pauvres dans les années à venir, posant un problème politique, et Guillaume Duval pense que l'état allemand peut revenir en arrière. Il en conclut que le rythme effréné de réformes que nous avons connues devrait se « tasser » sous l'impulsion de l'Allemagne. C'est un point de vue qui peut alimenter le débat !

leur suppression aura des incidences graves pour les femmes. Il faut en finir avec les inégalités professionnelles, les mécanismes de dégradation des pensions et faciliter l'accès à taux plein.

Il faut aussi, sans s'attaquer à des droits acquis, mener le débat sur la question des droits dérivés qui fait dépendre une partie des droits des femmes à la retraite de leur statut d'épouse ou de mère. Dans le débat, Elle rappelle que des financements existent ne serait-ce qu'en s'attaquant vraiment à l'évasion fiscale et en assurant une meilleure répartition des richesses.

Le but est donc la réduction des inégalités hommes-femmes par le rattrapage salarial et la facilitation de carrières complètes. C'est bien la question de la place des femmes dans la société qui est posée et celle de l'égalité : c'est un choix de société.

Nous avons aussi à combattre l'idée que le niveau de vie des retraité-e-s doit être inférieur à ce qu'il était en tant qu'actif et c'est pour cela que l'indexation des retraites sur le salaire moyen permettrait de garantir la même évolution pour les salaires et pour les pensions.

**Patrice Perret (Solidaires) montre les dispositifs mathématiques conduisant à une baisse incessante du niveau des retraites**, en projetant graphiques et données chiffrées. Il rappelle les demandes du « groupe des 9 », le retour à un mode d'indexation des retraites sur les salaires qui, en moyenne, augmentent plus que l'indice des prix à la consommation. « *En 20 ans, cette référence a fait perdre 20 % de pouvoir d'achat aux retraités* ». Il détaille l'impact des mesures contre les futurs et actuels retraité·e·s depuis 1986, dont le cumul aura pour conséquence de diviser par 2 le montant de la pension attribuée en 2040, par rapport à celle qui aurait été accordée en appliquant les calculs d'avant 1986.

**Gel des pensions et mauvaises mesures fiscales ont diminué le revenu.** Cette régression se sent dans l'évolution de quelques froides statistiques : taux de remplacement, minimum vieillesse pour 5 millions de personnes, cumul retraite-emploi... **Cette évolution dramatique impose au gouvernement quelques mesures ponctuelles pour les plus démunis** : exonération d'impôts, seuils déclenchant la CSG, coup de pouces aux faibles réversions... Inquiet d'une possible explosion sociale, il commence à réfléchir au rétablissement de l'indexation des pensions, en partie sur les salaires mais affecté du facteur démographique.

**Les revendications portées par les neuf organisations défendent tous les retraité·e·s** : rattrapage des pertes de pouvoir d'achat ; indexation totale des pensions sur les salaires ; pas de retraite inférieure au SMIC ; maintien des pensions de réversions sans conditions de ressources et des droits familiaux, etc.

## Entendu dans la salle :

- **Joël Chenet (FSU)** : pourquoi est-il admis qu'un retraité doit voir son niveau de vie diminuer ? Un débat idéologique à mener.
- **André Giraud (Ensemble & solidaires - UNRPA)** : le problème, c'est la répartition des richesses capital/travail, ça fait vingt ans que je lutte contre les fonds de pension.
- **Jean-Claude Cheriki (FO)** : les recettes de la Sécu ? L'État compense avec les impôts des travailleurs ce que les patrons ne paient pas.
- **André Desrichard (LSR)** : l'augmentation du pouvoir d'achat des retraités doit être suffisante pour satisfaire les besoins et envies de loisirs, culture, voyages, vacances... avec l'élargissement des aides, le bénéfice de l'action sociale de l'ancienne entreprise, l'allègement du coût des transports, le tourisme social intergénérationnel...

**De très nombreuses interventions ont insisté sur quelques objectifs :**

- **La perte d'autonomie doit être de la compétence exclusive de la Sécurité Sociale**, en lui rendant toutes ses recettes, en mettant fin aux exonérations de cotisations patronales compensées à seulement 80 % par l'État, en répartissant autrement les richesses ce qui mettra fin aux dividendes exorbitants versés aux actionnaires et pérennisera notre système de protection sociale.
- **La fin des suppressions massives d'emplois**, notamment dans les hôpitaux, qui assèchent les recettes de la caisse de retraite.
- **L'instauration d'un statut porteur de droits pour les retraité·e·s** qui ne sont ni un problème, ni un coût pour la société, mais une richesse. Ils font tourner les associations, consomment, aident leurs enfants et petits-enfants.

**De quoi amplifier la mobilisation unitaire du 30 mars prochain.**

## Conclusion

**Didier Hotte (FO) a conclu la journée en soulignant l'intérêt de cette rencontre entre militantes et militants de nos organisations.** Ce colloque a permis de constater que le groupe des 9 est uni autour de sa plateforme revendicative. Celle-ci vise à faire progresser le niveau de vie de l'ensemble des retraité·e·s, à demander à ce qu'aucune retraite pour une carrière complète ne soit en dessous du SMIC et que le montant des retraites soit dans la continuité du salaire. Tous les participants se sont retrouvés dans l'idée que les retraités ne sont pas des privilégiés, qu'ils demandent une égalité de traitement et qu'ils apportent leur pierre à la construction d'une société plus solidaire. Le combat n'est pas perdu et l'espoir existe de remettre sur pied un système imaginé en 1945 et qui a largement fait la preuve de son efficacité. Ce colloque montre que les retraité·e·s, avec leurs organisations, sont tout aussi légitimes à réfléchir sur leur situation, que les « experts » qui parlent trop souvent en leur nom.

**Nos échanges montrent que la question des retraites et des retraité·e·s est un problème de justice sociale et de répartition des richesses** : « *nous n'allons pas léguer à nos enfants et à nos petits-enfants des « dettes », comme le disent le Medef, les gouvernements et leurs « experts* » ; *nous voulons leur léguer un système, celui des retraites par répartition, qui permet de faire vivre les solidarités entre générations* ».

**Les retraites sont un droit**, les retraités n'ont pas à rendre compte de ce qu'ils en font, et le pouvoir d'achat des retraité·e·s est utile à tous. Le colloque a mis en exergue le nécessaire financement des moyens pour avoir droit au bonheur.

**C'est maintenant l'occasion d'ouvrir de nouveaux espaces de discussion entre nos organisations.** Il est souhaité que ce genre de rencontre soit reproduit dans d'autres villes à l'initiative d'équipes militantes de nos neuf organisations.

**Nous devons encore nous battre, à partir de nos revendications communes.** D'ores et déjà, « les neuf » ont décidé une nouvelle journée d'actions et de manifestations le jeudi 30 mars. Nous ne voulons pas taire nos revendications pendant la campagne pour l'élection présidentielle.